


UNIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2022 POURSUITE DU MOUVEMENT SOCIAL

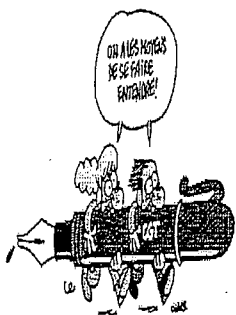

Suite aux nombreuses infos Syndicales réalisées dans les usines du Groupe, les salariés nous ont demandé de poursuivre la demande de Réunion 3 car pour eux, ces NAO 2022 ont un « goût d'inachevé »...C'est pourquoi nous avons transmis 1 courrier à Mme Moreau-Leroy, ainsi qu'à Mr Pouyané (via notre Secrétaire du Comité d'Entreprises Européen TotalEnergies) pour tenter de nous réasseoir rapidement à la table de Négociations et ainsi boucler ces NAO

En attendant ces réponses, La coordination CGT Hutchinson s'est réunie ce mercredi 02 Mars et décide à la majorité de **poursuivre le mouvement social initié le Vendredi 19 Novembre 2021 par 2 nouveaux « vendredis de la Colère », les 04 et 11 Mars 2022** (avant d'envisager d'autres actions).



Nous serons ensuite (attente confirmation) à Paris Balzac le mercredi 16 Mars 2022 pour poursuivre (enfin...) la négociation d'1 Accord télétravail. Nous avons déjà prévenu que cela ne pourra se faire qu'après avoir remis le sujet des NAO 2022 sur la table. Nous invitons les autres organisations Syndicales Représentatives à en faire de même.

Pour rappel, voici comment un accord « fin de Conflit » serait signable pour la CGT Hutchinson afin de mettre notre énergie sur d'autres sujets..... :



- ✦ Réunion 3 au Siège Balzac ou par Entité Juridique
- ✦ AG : augmenter le talon proposé
- ✦ Equivalence sous toute forme que ce soit de la prime de 550€
- ✦ Sortir tous les changements de coefficients de l'enveloppe AI
- ✦ Mise en place d'un 13^{ème} mois dès cette année + budget des Œuvres Sociales « moyen Hutchinson » sur le site Composite Industrie à Bondoufle



Nous apprenons avec « surprise » que Hutchinson SA (dont le siège Balzac) a eu les résultats Intéressements - Participations suivants : 670€ et 4,15%...soit bien plus qu'une majorité d'usines de production (Lévignen et Bondoufle = 0% / SNC Hutchinson = 1,08%)....et ont eu 0,87% en 2020 quand la quasi-totalité des usines ont eu 0%....elle est pas « Belle la Vie » de nos Dirigeants qui ne veulent pas nous

accorder 550€ de primes lorsqu'ils touchent plus de 10000€ de participation défiscalisée?



La CGT, 1^{ère} Organisation Syndicale dans le Groupe HUTCHINSON

**COURRIER A MR POUYANNE : NAO 2022 ET PRIME 550€ ON LÂCHE RIEN!**

Le 08 février 2022, les représentants Français et Européens du Groupe TotalEnergies ont voté pour leur nouveau Secrétaire du Comité d'Entreprises Groupe. Ils ont très largement plébiscité notre candidat CGT, Thierry DEFRESNE, ce qui est historique. Cela démontre le travail remarquable réalisé par la CGT en France et en dehors de nos frontières.

Voici ci-dessous le courrier envoyé au PDG TotalEnergies, Mr Patrick Pouyanné.

**TotalEnergies**

Comité d'Entreprises Européen TotalEnergies

Secrétariat de l'Instance

Patrick **POUYANNE**
Président Directeur Général
Groupe TotalEnergies

Objet : Climat social chez Hutchinson

Paris, le mardi 1^{er} mars 2022

Monsieur le Président du Comité d'Entreprises Européen,

À la suite de mon élection en tant que Secrétaire du CEE, je vous écris ce premier courrier pour vous alerter sur la situation sociale dans le Groupe Hutchinson.

Les négociations « salaires » sont en cours ou se sont terminées sur un constat d'échec dans de nombreux pays. En France par exemple, ce sont 17 usines perturbées par des mouvements sociaux de protestation contre les propositions faites par la Direction d'Hutchinson. En Pologne, deux usines sont mobilisées de façon significative amenant l'intervention du Ministère du Travail polonais. En Allemagne et en Roumanie, les attentes sont fortes et des grèves risquent d'éclater un peu partout.

De surcroît, je souhaite revenir sur les propos que vous avez tenus lors de la réunion du CEE en novembre dernier, lorsque de nombreux membres de notre Comité sont intervenus pour dénoncer le fait que les salariés d'Hutchinson étaient exclus du collectif qui allait percevoir la prime de 500€ que vous avez décidée d'octroyer à tous les salariés du Groupe TotalEnergies.

Lorsque je suis moi-même intervenu sur le sujet et vous ai demandé de tenir compte du fait que nos collègues d'Hutchinson avaient aussi à faire face à l'augmentation du coût de l'énergie et qu'il était nécessaire de les y aider, vous m'avez répondu que cette prime n'avait pas vocation à le faire et qu'elle était destinée à partager la valeur avec les salariés, au vu des résultats économiques exceptionnels du Groupe pour l'année 2021.

Or, vous avez décidé récemment d'élargir le partage de cette valeur aux clients de TotalEnergies, en l'occurrence avec ceux qui sont en précarité énergétique et ceux qui sont éloignés des grandes villes et qui paient leurs carburants au prix fort. Il s'agit donc bien ici d'utiliser la valeur créée pour aider ceux qui subissent la hausse généralisée des coûts de l'énergie.

Je souhaite donc à nouveau vous interpellier sur le besoin d'élargir le versement de cette prime aux salariés du Groupe Hutchinson, qui, eux aussi, créent de la valeur et subissent ces hausses tarifaires. Car il est difficile d'admettre que vous décidiez d'aider nos clients, sans aider avant, l'ensemble des salariés de notre Groupe.

Une telle décision de votre part serait perçue comme un signal positif et serait matière à apaiser rapidement la situation.

En tout état de cause, je vous informe que je ferai prochainement, auprès de M. NOGUEROL, une demande de COE Extraordinaire au vu de la situation sociale qui se détériore de manière très significative dans de trop nombreuses usines du Groupe Hutchinson.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus cordiales.

Thierry **DEFRESNE**
Secrétaire du Comité d'Entreprises Européen